Que nous réserve la cybercriminalité dans les 12 prochains mois ?

Oue nous réserve la cybercriminalité dans les 12 prochains mois

Depuis ces dernières années, la cybercriminalité fait couler beaucoup d'encre ! Qui n'a pas été touché ou ne connaît pas un proche concerné par un e-mail douteux voire d'arnaque, un site Internet piégé, un programme aux intentions essentiellement malveillantes, un profil menteurvoleur ou même un petit prélèvement à l'étranger ?

Le développement de l'Internet et son nombre d'utilisateurs grandissant a aussi fait grimper le nombre de cyberdélinquants. Si quelques pirates informatiques peuvent être considérés comme de véritables génies, les plus nombreux trouvent sur Internet suffisamment d'informations techniques pour se comporter comme de simples émules et s'en mettre eux aussi plein les poches.

Parce qu'un homme averti en vaut deux, venez découvrir au cours de notre conférence d'1h30, ce que la cybercriminalité va nous réserver dans les 12 prochains mois afin d'y être mentalement et techniquement préparé.

Objectif de la conférence

Améliorez votre confiance et adaptez votre stratégie digitale en tenant compte des tendances des prochaines années en matière de cybercriminalité.

Programme

- Etat des lieux en France et dans le monde;
- Les prochaines techniques utilisées par les pirates;
 - · Faisons évoluer nos bonnes pratiques ;

Durée

1h30 + 30min à 1h de questions / réponses.

Public concerné :

Clubs d'entreprises, chambres, fédérations, corporations, décideurs, dirigeants, élus, présidents d'associations.

Moyens techniques :

Vidéo projecteur et sonorisation souhaitée selon la taille de la salle.

Animateur :

Denis JACOPINI

Expert Judiciaire en Informatique
Diplômé en cybercriminalité, sécurité de l'information
Droit de l'expertise judiciaire
Risk Manager ISO 27005
Spécialisé en protection des données personnelles
Correspondant CNIL
Gérant d'une SSII pendant 17 ans

Intéressé pour organiser cette conférence ? Contactez-nous

Notre métier: Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

×

Réagissez à cet article